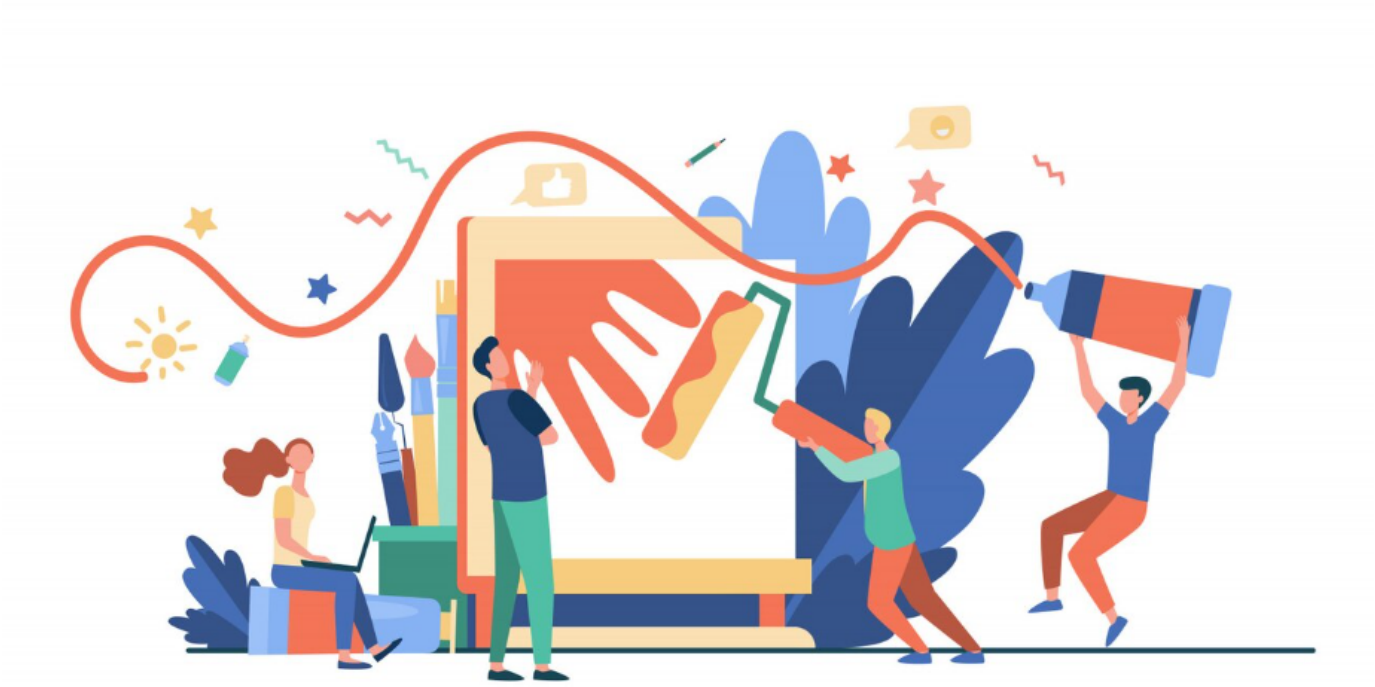
Lancement de l’appel Coopération 2026 du programme Europe créative



Thematique

Type d'actualité
En direct de Bruxelles

La Commission européenne a ouvert l'appel à projets 2026 « Coopération » dans le cadre du programme Europe créative.

Europe Créative est le programme de l'Union européenne consacré aux secteurs culturels, créatifs et audiovisuels. Il vise à promouvoir la diversité culturelle en Europe et à renforcer la compétitivité de ces secteurs. En s'appuyant sur les stratégies et politiques européennes, il encourage l'innovation ainsi que la coopération entre organisations européennes sous diverses formes (partenariats, réseaux, co-productions…).

Doté d'un budget de 2,44 milliards € pour la période 2021-2027, le programme s'articule autour de trois volets : Culture, Media et Trans-sectoriel. Chaque année, la Commission européenne publie un programme de travail définissant les priorités de financement et ouvrant les appels à projets correspondants.

L'appel à projet Coopération fait partie du volet Culture du programme Europe créative. Il a pour but d'encourager la création et la circulation des œuvres européennes, renforcer les collaborations entre organisations culturelles et soutenir des approches innovantes dans le secteur. Les projets pourront notamment porter sur le développement des publics, l'inclusion sociale, la transition écologique, le numérique ou la dimension internationale des activités culturelles.

L'appel s'adresse à toute structure active dans le domaine culturel et créatif et sera **clôturé le 5 mai 2026.**

Doté d'une enveloppe de 60 millions €, l'appel à projets 2026 pourra soutenir différents types de projets :

- Petite échelle : au moins 3 partenaires de 3 pays européens différents, avec une subvention maximum de 200 000€ et 80% de cofinancement.
- Moyenne échelle : au moins 5 partenaires de 5 pays européens différents, avec une subvention maximum de 1 million € et 70% de cofinancement.

Pour tout complément, le Relais Culture Europe, point de contact national, est disponible pour répondre aux questions des acteurs français intéressés par le programme Europe créative. Le Relais Culture Europe a organisé une session de décryptage de l'appel le lundi 9 mars dernier (replay), destinée à présenter les priorités stratégiques européennes ainsi que les critères d'éligibilité et d'évaluation de cet appel.
Le Relais Culture Europe met à la disposition des candidats un ensemble de ressources sur un padlet dédié. Les candidats à l'appel Coopération 2026 sont invités à remplir ce questionnaire de suivi des déposants accessible sur ce lien.

Pour plus d'informations :

- Les appels sur le site de la Commission européenne : Calls for proposals | EU Funding & Tenders Portal
- La fiche appel sur le site du Relais Culture Europe : Coopération | Relais Culture Europe
- Site de la Commission européenne sur le programme Europe Creative : Creative Europe - Culture and Creativity